

De telles barrières sont imposées parce qu'elles servent ou paraissent servir une autre fin que celle de l'expansion du commerce mondial. Jusqu'à un certain point, elles ne peuvent être interdites. Mais lorsqu'elles s'élèvent trop haut, et notamment lorsqu'elles établissent des disparités de traitement entre les pays ou interrompent d'anciennes relations commerciales, elles créent du mécontentement et détruisent la prospérité. Les mesures internationales devraient tendre à les abaisser toutes, et à les assujettir à des règles justes.

Il est arrivé à deux ou plusieurs pays de chercher entre eux à résoudre dans ce sens un problème pris isolément. Ces tentatives péchaient en ce que les diverses barrières sont interdépendantes. Chaque pays a sa propre forme de restrictions, adaptée à sa situation, et l'on ne peut s'attendre à ce qu'il se dépouille de son armure aussi longtemps que les autres pays n'en feront autant. Ce qu'il faut, c'est un accord conçu à la fois en termes généraux et pourtant assez précis, entre plusieurs pays, visant d'un coup plusieurs genres de restrictions gouvernementales sur le commerce, les réduisant toutes ensemble d'une manière juste et balancée, et établissant les règles et les principes à appliquer à ce qui en reste. L'élaboration d'un tel accord devrait être l'une des principales tâches de la Conférence Internationale sur le Commerce et l'Emploi.

Les présentes Propositions offrent une base d'accord. Elles suggèrent l'adoption de règles restreignant le contingentement et l'embargo à des cas soigneusement définis, et empêchant les disparités dans l'application. Elles prévoient un considérable abaissement des tarifs et l'élimination des préférences tarifaires. Les subventions, notamment celles à l'exportation, seront soumises à un contrôle. Les impôts locaux frappant les produits importés ne devront dépasser ceux levés sur les marchandises produites sur les lieux. Les organismes gouvernementaux dirigeant le commerce extérieur seront priés d'accorder un traitement équitable au commerce des Etats amis, de baser leurs achats et leurs ventes sur des considérations économiques, et d'éviter le recours aux monopoles d'importation tendant à assurer une protection excessive aux producteurs nationaux. A ces égards comme à d'autres, les Propositions s'efforcent d'établir des principes justes dont chacun puisse convenir avec avantage.

Pour démontrer un principe il faut l'appliquer. C'est pourquoi la Conférence, si on veut la préparer avec soin, doit être précédée de négociations détaillées sur les barrières commerciales, à entamer sans délai. Ces négociations devraient porter sur des points précis et tendre à réduire les tarifs, à éliminer les préférences, à abaisser ou faire disparaître les barrières commerciales quelles qu'elles soient.

Aux Etats-Unis, de telles négociations se poursuivent en vertu de la Loi des Accords Réciproques de Commerce (Reciprocal Trade Agreements Act), que le Congrès a prorogée au mois de juin 1945 en augmentant les pouvoirs conférés au Président. En usant de ces pouvoirs les Etats-Unis peuvent contribuer hautement au succès de la Conférence.

Les Etats-Unis devraient donc entamer des pourparlers avec plusieurs autres gouvernements, en vertu de la Loi des Accords de Commerce, dès qu'une base mutuellement satisfaisante aura été trouvée, que les avis nécessaires auront été publiés, que les audiences publiques prévues par la loi auront été tenues et que leurs résultats auront été étudiés. Il n'est guère possible d'entreprendre ces pourparlers simultanément avec tous les pays, mais on devrait tâcher de les engager avant l'ouverture de la Conférence générale et de les poursuivre jusqu'à ce que tous les pays amis y aient pris part.

Ensemble, s'ils en ont la volonté, les pays du globe sont désormais en mesure de débarrasser leur commerce des entraves excessives de l'Etat. Lorsqu'ils y seront parvenus, et dans la mesure de leur réussite, des navires plus nombreux transporteront de plus fortes cargaisons, plus de gens travailleront, plus de marchandises seront produites, et plus de monde jouira de meilleurs aliments, vêtements et autres articles de consommation.